



Depot de plainte sans nouvelles

Par **hindy**, le **14/11/2012** à **18:35**

j ais deposer une plainte voilas plus de six mois je suis garde de chasse assermente et j ais ete agresse apres plusieurs appels au parquet pas de trace de ma plainte
j ais fait un courrier au procureur avec la copie de ma plainte pas de nouvelles non plus que dois je faire?merci

Par **stephane51**, le **16/11/2012** à **19:18**

Sur votre dépôt de plainte, il doit y avoir le nom de la personne qui a reçu cette plainte, son grade, son unité. A partir de là, le procureur devrait demander des comptes à cette personne. VSi vous avez écrit au procureur, vous aurez une réponse, c'est certain. Le temps qu'il trouve le fautif...